

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 MARS 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le lundi 06 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal sous la Présidence de Madame Chantal AYGAT, Maire de Merville en exercice et sur sa convocation. Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Présents : 23

Madame Chantal AYGAT, Maire,
Mesdames Patricia OGRODNIK, Alexandrine MOUCHET, Nelly AUGUSTE,
Messieurs Jean-François LARROUX, Robert BONNAFE, Adjoint au Maire,
Mesdames Katia ZANETTI, Virginie LARROUX, Fabienne SAINT-AUBIN, Morgane GUILLEMOT, Monique NICODEMO-SIMION, Sylviane GABEZ, Michèle SANTACREU, Céline BREIL, Barbara KIRCH et Sophie CIECKO, conseillères municipales,
Messieurs Patrick DI BENEDETTO, René BÉGUÉ, Samuel TRESSEL, Michel HANNE, Fabrice MARTINEZ, Franc CORTESE et Laurent LESUEUR, conseillers municipaux.

Procurations : 2

Monsieur Daniel CADAMURO donne procuration à Monsieur René BÉGUÉ,
Monsieur Olivier BERTHELOT donne procuration à Madame Chantal AYGAT,

Absents : 4

Jean-Luc FOURQUET, Luc MERIEUX, François GAUTHIER et Evelyne PATEY.

Secrétaire de séance : Madame Katia ZANETTI

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de Conseillers présents : 23

Nombre de Conseillers votants : 25

Date de convocation : 27 février 2023

Date d'affichage : 27 février 2023

La séance est ouverte à 20H00, séance publique.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2023

FINANCES LOCALES/MARCHES PUBLICS :

- 1/ Débats d'orientations budgétaires 2023

INFORMATIONS DIVERSES :

✚ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2023

Madame le Maire soumet le compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le 27 janvier 2023.

Aucune remarque n'est formulée.

Le conseil municipal, à la majorité (23 voix pour et 2 abstentions pour cause d'absence de Messieurs BEGUE et TRESSEL), approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal qui s'est déroulé le 27 janvier 2023.

Madame le Maire propose à l'ensemble du conseil municipal d'observer une minute de recueillement pour honorer la mémoire de mervillois disparus récemment ainsi que certains membres des familles des élus et du personnel municipal. Ces derniers souhaitent leur rendre un dernier hommage solennel.

I. FINANCES LOCALES/MARCHES PUBLICS

1.1 Délibération 2023/006 : Débat d'orientations budgétaires 2023

Exposé :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

La loi NOTRe est venue préciser que ce débat doit se tenir sur la base d'un Rapport (ROB) qui doit présenter les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Afin de permettre au conseil municipal de débattre de manière éclairée, il a été adressé à l'appui de la convocation et de la note de synthèse pour la présente réunion un document intitulé rapport d'orientations budgétaires 2023 apportant des informations financières aux élus municipaux. Celui-ci est présenté à l'ensemble des conseillers municipaux.

Décision :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu l'article L2323-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015,

Considérant la nécessité et l'obligation de réaliser un débat d'orientations budgétaires,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) au titre de l'exercice comptable 2023,

PRECISE que le document sera annexé à la présente délibération,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

II. INFORMATIONS DIVERSES

- ✦ Madame MOUCHET informe les élus que la grève du 07 mars impactera seulement l'école maternelle Georges Brassens. Le service minimum sera instauré. Elle précise également qu'un changement est intervenu dans la composition des menus de la restauration scolaire. La commune est passé de 5 à 4 éléments.

La séance est close à 21h30.

Le Maire
Charlita AYGAR


Le Secrétaire de séance,
Katia ZANETTI
